

PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Unanimité

FINANCES

N°197-22 Contributions aux écoles privées et frais de scolarité - Majorité

N°198-22 Contribution aux écoles privées - Majorité

N°199-22 Contribution au SMTBV et convention pour versement en deux fois - Unanimité

N°200-22 Participation du CD66 au déficit de la restauration scolaire - Unanimité

GOUVERNANCE

N°192-22 Indemnités des élus - Majorité

ENFANCE JEUNESSE

N°201-22 Subvention MAM Les Colibris - Unanimité

N°202-22 Pénalité de retard pour les inscriptions aux accueils de loisirs - Majorité

URBANISME

N°203-22 Mise en compatibilité du PLUi pour les aménagements RN116 – Majorité

N°204-22 Opération Façade Intercommunale - Unanimité

N°205-22 OPAH – Unanimité

N°206-22 Motion déplacement doux – Unanimité

TOURISME

N°207-22 PYLOT - Unanimité

N°208-22 Sentiers d'intérêt communautaire – Unanimité

N°209-22 Réseau des Saint Michel – Unanimité

AGRICULTURE

N°210-22 Acquisition Parcelle B0019 à Codalet - Unanimité

SERVICES A LA POPULATION

N°211-22 Renouvellement convention avec la SISA Pôle Santé pour la refacturation pour les bureaux non occupés - Unanimité

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N°212-22 OCMACS - Unanimité

N°213-22 Pacte construction bois Occitanie – Unanimité

DECHETS

N°214-22 Installation de composteurs de quartier – convention avec les communes - Unanimité

DECISIONS DU PRESIDENT

Unanimité